



**PROJET PEDAGOGIQUE  
EPS  
LYCEE PRIVE  
MONTALEMBERT  
COURBEVOIE**

## INTRODUCTION

Les programmes du 29 Avril 2010 rappellent aux équipes pédagogiques l'obligation de concevoir et partager un projet pédagogique qui opérationnalise le programme national et définit les enjeux de formation.

S'inscrivant dans les orientations générales du lycée Montalembert, le projet pédagogique EPS prend en compte les axes principaux du projet d'établissement. Il relève de la conception collective et engage la responsabilité de l'ensemble de l'équipe de la discipline. Sa rédaction concertée spécifie et formalise la politique éducative de l'établissement en matière d'EPS.

Prenant en compte les caractéristiques principales de la population scolaire, il identifie les effets éducatifs recherchés, en déduit l'offre de formation et spécifie les conditions de la mise en œuvre.

Le projet pédagogique d'EPS, document obligatoire dans chaque EPLE depuis 1989, atteste du choix des connaissances, capacités et attitudes nécessaires à la construction des compétences attendues dans les activités programmées. Il définit également les outils communs permettant d'évaluer les acquis des élèves.

## PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le nombre d'élèves scolarisés s'élève à 1090 (hors BTS).

La répartition est de 56% de filles et 44% de garçons.

Le lycée possède 11 classes de secondes de détermination (396 élèves), 8 classes de 1<sup>ère</sup> générale (291 élèves), 2 classes de 1<sup>ère</sup> STMG (71 élèves), 8 classes de terminale générale (296 élèves) et de 2 classes de terminale STMG (78 élèves).

Les élèves de seconde scolarisés à Montalembert proviennent de différents collèges de la ville de Courbevoie (publics et privés) et de collèges de villes voisines (Collège privé Saint-Joseph d'Asnières sur seine principalement).

L'environnement social du lycée est tel que :

- 76,8 % des élèves sont issus de milieu très favorisé
- 6,2% des élèves sont issus de milieu favorisé
- 12,6% des élèves sont issus de milieu moyen
- 4,4% des élèves sont issus de milieu défavorisé

## LES RESULTATS SCOLAIRES

Les élèves arrivant en classe de seconde n'ont pas de retard et ont obtenus leur DNB. Le taux de redoublement en classe de seconde est inférieur à 5%.

Les résultats au baccalauréat sont de 100% depuis 6 ans, toutes filières confondues (générale et stmg).

## EN EPS

SERIES		ETABLISSEMENT				ACADEMIE			
		G	F	TOTAL	MOY F-G	G	F	TOTAL	MOY F-G
BAC G	Nombre Elèves	125	165	290					
	Elèves dispensés	2%	5%	4%		1%	4%	3%	
	Moyenne Elèves	17.11	15.67	16.30	1.44	15.41	14.75	15.05	0.66
BAC T	Nombre Elèves	29	32	61					
	Elèves dispensés	3%	12%	8%		2%	5%	4%	
	Moyenne Elèves	16.00	14.39	15.20	1.61	13.49	12.52	13.03	0.97
TOUTES FILIERES	Nombre Elèves	154	197	351					
	Elèves dispensés	2%	6%	4%		1%	4%	3%	
	Moyenne Elèves	16.90	15.47	16.11	1.43	14.59	13.99	14.29	0.60

On notera que les moyennes au baccalauréat sont supérieures aux moyennes académiques. Le public du lycée est sportif en majorité et permet d'obtenir de beaux résultats.

Néanmoins, le point de réflexion concerne l'écart de moyennes entre filles et garçons qui est supérieur à celui de l'académie.

Une réflexion doit être menée par l'équipe EPS afin de déterminer les axes à adopter pour permettre une plus grande harmonisation des moyennes filles-garçons.

## LES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le lycée détient un gymnase polyvalent permettant la pratique du STEP (miroir disponible), du tennis de table (10 à 12 tables), de l'acrosport (ensemble de tapis à installer).

Les installations municipales sont :

- La piste d'athlétisme (10mn à pied du lycée) de 400m.
- Un gymnase polyvalent avec 3 terrains de VB, 7 terrains de Badminton (10mn à pied du lycée)
- Une piscine municipale (15mn en transport en commun) avec 2 lignes d'eau de 50m.

## PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE EPS

Les programmes pour l'EPS au lycée (BO spécial n°4 du 29 avril 2010) définissent les grandes orientations :

**Par l'accès à une culture élargie et l'initiation aux responsabilités**, l'ambition du lycée est d'assurer **la réussite de chaque lycéenne et lycéen**. L'ouverture culturelle qu'il préconise, permet aux élèves de découvrir et d'explorer des enseignements puis de concevoir des projets personnels à partir de choix éclairés. La classe de seconde constitue une étape préalable au cycle terminal, lui-même propédeutique à des études post baccalauréat.

**Parmi les disciplines scolaires, l'EPS est l'unique garante pour les élèves d'un engagement corporel.** Pour nombre d'entre eux, elle représente le seul moment d'activité physique et pour tous, elle doit apporter des connaissances, des capacités et des attitudes leur permettant de construire, puis d'entretenir, tout au long de la vie, leur habitus santé. L'EPS doit développer et consolider le goût et le plaisir de pratiquer de façon régulière et autonome. Tout en gérant l'hétérogénéité et la variété des parcours antérieurs, elle stabilise et renforce les acquisitions. Elle favorise les choix, les projets d'action et la réalisation de soi. Elle contribue ainsi, à la réussite des adolescentes et des adolescents, qui, en quête de sens et d'affirmation de soi, traversent une période clé de leur développement et de leur construction identitaire. Au lycée, l'EPS permet à l'élève d'exercer et d'étayer son autonomie, en lui offrant les conditions indispensables au réinvestissement des effets de la formation en dehors de l'école, tant dans le cadre de l'activité corporelle quotidienne et professionnelle, que dans celui de la pratique des activités physiques sportives et artistiques.

### Une finalité

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive et artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode vie actif et solidaire.

### Cinq objectifs généraux

L'Education physique et sportive doit permettre à chaque élève de :

#### **1. Développer sa motricité**

Par son engagement dans des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées et approfondies, l'élève enrichit

sa motricité. Il s'investit dans des apprentissages quels que soient son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap.

## **2. Savoir se préparer et s'entraîner**

Par son engagement dans les apprentissages, l'élève apprend à gérer sa pratique physique, seul et avec d'autres. Ainsi, l'élève, habitué à être « entraîné par », devient « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome ». Il apprend à se connaître, à faire des choix, à se préparer, à conduire et réguler ses efforts

## **3. D'exerce sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif**

Par son engagement dans les APSA et dans différents rôles (adversaire, partenaire, observateur, arbitre, juge, conseil, aide, etc.), l'élève construit des comportements sociaux. La solidarité se développe dans les pratiques physiques grâce aux échanges entre les élèves qui apprennent ainsi à agir ensemble, à se connaître, à se confronter les uns aux autres, à s'aider, à se respecter quelles que soient leurs différences. Au sein de la classe et dans un contexte propice, la prise de responsabilité permet à l'élève de faire des choix et à les assumer, tout en comprenant et en respectant l'intérêt de règles communes pour tous.

## **4. De construire durablement sa santé**

Par son engagement dans la pratique physique, l'élève apprend à développer durablement sa santé. En développant ses ressources physiologiques, motrices, cognitives et psycho-

sociales, il améliore son bien-être, pour lui et pour les autres. L'EPS permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, de construire une image et une estime de soi positives. Grâce aux efforts consentis, aux progrès réalisés et constatés, l'élève éprouve le plaisir de pratiquer une activité physique raisonnée et régulière tout au long de la vie.

## **5. D'accéder au patrimoine culturel**

Les diverses activités physiques sportives et artistiques vécues par les lycéens leur permettent d'accéder à un patrimoine culturel dans lequel l'élève peut se situer en tant que pratiquant mais aussi spectateur ou critique.

### **Organisation des cycles et des leçons**

- La durée des leçons dépend de l'installation.

Pour un cours au gymnase du lycée, le temps de leçon est de 1h50.

Pour un cours au stade JP RIVES de Courbevoie, le temps de leçon est de 1h20.

Pour un cours à la piscine de Courbevoie, le temps de leçon est de 45mn.

- La durée des cycles est identique aux 3 niveaux. Chaque séquence dure entre 8 et 10 leçons. 3 APSA sont proposées par niveau.

Les cycles d'activité sont soumis à la répartition des infrastructures municipales. Certaines installations sont données prioritairement aux écoles primaires, ce qui réduit le champ des possibles pour le lycée Montalembert. De plus, il nous est impossible de proposer une APSA du champ

d'apprentissage 2 par manque de lieu de pratique. Tout ceci entraîne des difficultés, chaque année, pour constituer notre programmation.

## Organisation humaine

Equipe EPS :

- 2 enseignants certifiés à temps plein
- 1 enseignant MD à temps plein

Les classes sont constituées de 34 à 36 élèves pour chaque niveau, toutes filières confondues. En terminale, les groupes EPS sont constitués à la rentrée et peuvent varier entre 30 et 40 élèves.

La mixité est de mise dans chaque niveau de classe, ce qui peut poser des problèmes liés aux différences de morphologie et de maturité. Ces différences amènent les enseignants d'EPS à adapter leurs contenus.

L'ambiance de travail est dans l'ensemble sereine au lycée Montalembert. Il n'y a que très peu de conflits élève-élève et élève-adulte. Cette ambiance témoigne d'un « bien vivre ensemble » propice aux apprentissages.

### - Caractéristiques du niveau de seconde

La classe de seconde est marquée la période d'adolescence, parfois instable (épisodiquement). La différence majeure est le niveau de maturité entre élèves, ce qui entraîne des comportements « hétérogènes ». L'EPS existe belle et bien aux yeux des élèves de seconde, mais est prise comme un temps de repos dans leur journée chargée. Cela se traduit

régulièrement par un comportement « récréatif » lors des leçons.

### - Caractéristiques du niveau de première

Les personnalités s'affirment aussi bien positivement que négativement. On constate parfois une démotivation de la part d'un certain nombre d'élèves à l'égard de certaines APSA en EPS bien qu'aucune ne soit doublée en 2de et 1ère. Ils affichent leur indépendance clairement (refus de s'impliquer, début d'absentéisme...), ce qui aboutit à une grande hétérogénéité des résultats (consécutif à un investissement sélectif). Pour ce niveau de classe, l'ambiance en EPS est parfois marquée par l'individualisme et la passivité de certains élèves. On notera une augmentation des élèves sédentaires (arrêt de la pratique hors EPS car plus de temps, privilégient les sorties, les hobbies...)

### - Caractéristiques du niveau de terminale

La motivation pour l'EPS est directement liée à la note certificative. Il existe une compréhension et une communication plus riche entre les élèves et avec l'enseignant (autour des objectifs, des évaluations...). Toutefois cette interrelation est fortement conditionnée par les contenus de la certification. La différenciation doit passer par une explication de son intérêt pour tous et se concrétise dans le projet personnel de l'élève adhérant aux objectifs communs du projet EPS.

Pour tous les niveaux de classe, une grande majorité des élèves pratiquent une activité sportive (loisir ou en club).

## DIAGNOSTIC ET ELEMENTS PRIORITAIRES

	Objectif général 1	Objectif général 2	Objectif général 3	Objectif général 4	Objectif général 5
	développer sa motricité	savoir se préparer et s'entraîner	exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	construire durablement sa santé	accéder au patrimoine culturel
CA 1	Manque de technique de course (fréquence respiratoire, foulée, technique crawl) HETEROGENEITE Elèves à motricité excellente avec une technique et une respiration adaptée à l'effort produit	Echauffement non prioritaire Importance ? Récupération sous quelle forme ? Importance ? HETEROGENEITE Grande différence entre élèves dues aux différences de parcours collègue	Travail en coopération + (travail à VMA identique, Prise de perfs avec retour, fréquence mouvements bras) Suivi nécessaire de l'enseignant	Manque de repères sur les ressentis pour les lier à une gestion de course notamment en DF--> mise en danger personnelle. HETEROGENEITE Elèves à forte expérience en club qui appliquent les principes vues en EPS dans la vie quotidienne	
CA 2					
CA 3					
CA 4	Elèves à motricité faible. Manque criant de technique. Faible niveau informationnel (ne se positionne pas dans l'espace, aucune conscience des	Idem pour l'échauffement et la récupération. Manque de prise de risque par rapport au rapport de force. En lien avec le manque de motricité	Elèves prompts à arbitrer. L'analyse d'une pratique par un partenaire est bien perçue. En équipe (VB), différences de		Fair play + Respect des règles +

	partenaires, adversaires...) HETEROGENEITE Elèves à très forte motricité. Niveau technique élevé. Capable d'analyser la position de l'objet (volant ou ballon), sa position sur le terrain, des partenaires, des adversaires	HETEROGENEITE Elèves capables d'analyser le rapport de force en direct et d'apporter une réponse immédiate.	prise de décisions liées aux personnalités des différents joueurs.		
CA 5	Acceptation du développement moteur dans l'ensemble positif. Le fait que l'APSA soit personnalisée est très bien perçu.	Même constat pour échauffement et récupération. Suivi du carnet d'entraînement dans l'ensemble correct. Certains élèves ont besoin d'un suivi renforcé.	Les rôles sociaux sont respectés.	Le suivi du carnet d'entraînement est dans l'ensemble correct. Certains élèves ont besoin d'un suivi renforcé.	

	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Objectif 4	Objectif 5
	développer sa motricité	savoir se préparer et s'entraîner	exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	construire durablement sa santé	accéder au patrimoine culturel
CA 1	Accroître son efficacité motrice par l'acquisition de techniques efficaces et la coordination des actions. Répéter et persévérer pour améliorer pour améliorer	Se préparer à un effort spécifique et récupérer Répéter et persévérer pour améliorer pour améliorer l'efficacité de ses actions	Assumer différents rôles sociaux (coach, chronométrateur)	- identifier et utiliser des principes mécaniques et ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour transformer efficacement sa motricité reconnaître et interpréter des	

	l'efficacité de ses actions			sensations corporelles, les relier avec des repères externes pour réguler son effort	
CA 2					
CA 3					
CA 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet et ses choix tactiques</li> <li>- répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier l'évolution des caractéristiques du rapport de force pour adapter ses actions</li> <li>- identifier les forces et faiblesses de son adversaire pour définir, mettre en œuvre et réguler un projet tactique ;</li> <li>- assurer différents rôles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer différents rôles sociaux (arbitre, coach, observateur)</li> <li>- être solidaire de ses partenaires</li> <li>- connaître et faire respecter les règles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître et faire respecter les règles</li> <li>- accepter la défaite, gagner avec humilité</li> </ul>
CA 5	Développer une motricité spécifique pour réaliser une séquence de travail dans le respect de son intégrité physique ; répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions	Se mettre en condition pour s'engager dans l'effort choisi et récupérer de celui-ci <ul style="list-style-type: none"> <li>- choisir quelques paramètres et utiliser ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...)</li> </ul> pour personnaliser et réguler une séquence de travail ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assumer différents rôles sociaux (observateur, partenaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser un carnet d'entraînement afin de suivre et réguler son plan de travail.</li> <li>- choisir, réaliser et réguler un projet d'entraînement définissant les ressources à</li> </ul>	

## Articulation projet établissement et EPS

Les axes du projet d'établissement sont :

Axe 1 : Rendre l'élève acteur et responsable de sa réussite

- Recherche pédagogique régulière des enseignants
- Pédagogie innovante et exigeante

Axe 2 : Accompagner l'élève pour en faire un « Homme Debout »

- Développer l'esprit critique
- Favoriser le développement de sa personnalité
- Renforcer la responsabilité de chacun, élève comme adulte

Axe 3 : Construire un cadre de vie propice à l'épanouissement de chaque lycéen et au respect de toutes les différences

- Améliorer la cohésion entre tous les lycéens et les autres membres de la communauté éducative
- Lutte contre les comportements à risque

Au regard des différents axes du projet pédagogique de l'établissement, du contexte du lycée et des caractéristiques de élèves, l'équipe EPS a retenu des objectifs non hiérarchisés :

- Amener les élèves à construire une habitude de pratique par le développement du plaisir de la pratique en EPS. Sortir de cette idée que la note est le mobile d'apprentissage **(OG1-OG2-OG4)**
- Développer chez les élèves l'envie de prendre des initiatives (autonomie et responsabilité). L'idée est de passer du versant « consommateur » au versant « acteur » **(OG3-OG4-OG5)**

- Amener les élèves à vivre collectivement des expériences motrices (coopération et non individualisme). **(OG1-OG3)**

## La mise en œuvre

Les enjeux de formation décrits plus haut sont prioritaires, mais nos choix sont également influencés par:

- Les installations sportives disponibles sur place ou à proximité qui sont une composante importante de nos choix. Les APSA issues de la CP2 ne peuvent être pratiquées. Aucune installation n'est disponible. La CP5 est envisagée par la pratique de la course en durée au stade JP RIVES et par le step au gymnase de Montalembert.
- Pour l'année 2024-2025, nous réengageons les élèves dans une démarche de création artistique qui est obligatoire en seconde. Cette démarche est possible à travers l'APSA « Acrosport ». Cette activité se déroulera pour certaines classes de secondes au gymnase du lycée, pour d'autres au gymnase DALLIER de Courbevoie.

La programmation actuelle est :

	SECONDE	PREMIERE	TERMINALE
CA 1	Natation de vitesse	Demi-fond	Demi-fond et Natation
CA 2			
CA 3	Acrosport		
CA 4	Volleyball	Badminton	Volleyball et Badminton
CA 5	Course en durée	Step	Course en durée et Step

A la rentrée 2024-2025, l'Acrosport sera pratiqué en lieu et place du Volleyball en classe de seconde.

## Evaluation

- Pour l'ensemble des classes, l'évaluation (la note) est basée, pour chaque APSA, sur un référentiel, construit par l'équipe EPS puis validé par l'inspection de l'académie de Versailles.

Ce référentiel est construit comme tel :

Un Attendu de Fin de Lycée (AFL) 1 (12 points) en lien avec la partie motrice de la pratique. Sont évalués dans cet AFL 1 la performance (natation, demi-fond), le niveau de maîtrise d'éléments artistiques (acrosport), le niveau technique individuel (badminton et volleyball) ou encore la réalisation d'un programme d'entraînement (coure en durée et step).

Un AFL 2 (6 points), appelé « Savoir se préparer et s'entraîner », qui fait lien avec les composantes de la responsabilité et de l'autonomie de l'élève à se mettre en condition de pratique et à s'engager pleinement dans l'APSA. Cela se traduit par l'évaluation de 2 critères qui sont la qualité et le niveau d'investissement de l'élève lors des séances (est inclus la capacité de l'élève à adapter son échauffement à l'activité pratiquée) et **la possession d'une tenue adaptée à la pratique sportive**. Ce dernier point est instauré par l'équipe EPS suite à une constatation récurrente sur nos élèves : Leur tenue n'est pas adaptée à la pratique sportive (Boots ou chaussures non adaptées à la course à pied par exemple ou non possession d'une tenue de sport). Nous avons décidé, en équipe, que le fait d'avoir une tenue adaptée (vêtements comme chaussures) à la pratique sportive montre que l'élève est responsable et autonome dans sa pratique en prenant soin de son intégrité physique et en se mettant dans les meilleures conditions.

Un AFL 3 (2 points) en lien avec la capacité de l'élève à remplir un rôle social pendant son activité. Cela peut être sous la forme d'un rôle de partenaire/coach, observateur, arbitre...selon l'APSA en cours.

- Pour les classes de secondes et premières

Des protocoles d'évaluation sont établis en commun par l'équipe EPS. Ils sont adaptés au niveau de seconde et de première par une nouvelle répartition des points des différents AFL. Chaque enseignant peut alors répartir les points à sa guise selon le profil de la classe, s'il en juge nécessaire. Les enseignants sont les garants de l'évaluation de par leur expertise et mettent tout en œuvre afin d'amener l'ensemble des élèves à réussir.

- Pour les classes de terminales

Les élèves sont évalués en contrôle en cours de formation (CCF) sur 3 épreuves conformément aux référentiels nationaux. Cette évaluation est réalisée par deux enseignants d'E.P.S., celui de la classe et un autre enseignant d'E.P.S. de l'établissement (ref. B.O. du 20/06/2002). L'année scolaire est partagée en 3 cycles d'activités différentes. Chaque cycle correspond à la pratique et à l'évaluation d'une Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) issue d'un champ d'apprentissage à l'EPS différente (5 au total). La note proposée pour le baccalauréat résulte de la moyenne des notes obtenues pour les trois épreuves. Cette note, soumise à la commission académique d'harmonisation, n'est pas communiquée à l'élève. Elle peut différer de la note figurant sur le bulletin scolaire. Les fiches du référentiel certificatif du baccalauréat sont validées par l'inspection académique et disponibles sur le portail ARENA de l'établissement.

Parallèlement à la note de CCF, les élèves de terminale se voient attribuer une note trimestrielle. Cette note reflète le résultat du travail effectué pendant le trimestre. Elle figure sur le bulletin trimestriel et sur le livret scolaire. Elle est indépendante de la note proposée pour le CCF du baccalauréat. Elle peut donc être différente. La note proposée pour le CCF ne sera pas communiquée à l'élève.

## Projet AS

Dans le prolongement du projet EPS et en lien avec les constats suivants :

- Une démotivation des élèves à pratiquer une activité dans le contexte scolaire
- Une grande partie des élèves qui pratiquent en club
- Le manque de lieux de pratique au lycée
- Les élèves ont cours sur les heures du déjeuner et le mercredi après-midi (DST ou oraux)

**Les objectifs pour l'AS du lycée Montalembert sont :**

- **Prolonger les acquisitions de l'EPS obligatoire.**  
Certaines activités sont proposées en parallèle des activités enseignées en EPS obligatoire. Les élèves peuvent choisir de participer à l'AS, dans un climat convivial, pour approfondir leurs compétences dans une APSA qui sera certifiée (Volleyball, Badminton)
- **Viser un état de bien être** compensatoire de la « pression » ressentie par le travail intellectuel. De nombreux élèves ressentent un stress scolaire entretenu par une attente familiale et programmatique. Le climat de détente qui règne en AS participe à leur « décompression » et leur détente pour un « mieux vivre »
- **Découvrir une pratique hors programmation EPS.** L'AS est aussi le lieu où les élèves peuvent pratiquer une activité qui ne figure pas dans la programmation retenue en EPS obligatoire.